Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260623-48_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de LIGNOL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité des suffrages exprimés Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE
Le : 10/07/2026
Et Publication ou notification du : 10/07/2026

L'an 2026, le 23 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, CHOLEY Sylvianne, GUESNEY Sébastien, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, Melles : BOUËDEC Vincianne, LE YAOUANQ Carole, MM : HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DELCOURT Xavier à M. HEMONIC Vincent

A été nommée secrétaire : Mme HATOUM Adélie

48_2026 – Désignation des délégués titulaire et suppléant - Collectivités forestières du Morbihan

La commune de Lignol fait partie des 6000 collectivités adhérentes à la Fédération nationale des communes forestières.

Les actions de l'association des collectivités forestières du Morbihan se déploient autour de trois piliers fondamentaux : :
- **Défense et intérêt des collectivités** : représentation auprès des pouvoirs publics départementaux, régionaux ou national, participation aux politiques forestières et structuration de la filière bois
- **Démonstration par l'action** : développement des chartes forestières, gestion foncière, gestion des risques, obligations légales de débroussaillage, construction bois, bois énergie en circuit court et adaptation face à l'urgence climatique
- **Partenariats et la formation** : collaboration avec France Bois Forêt, PEFC et l'IGN et d'autres acteurs pour soutenir la profession, tout en proposant des formations et supports d'information adaptés à vos besoins

En 2025, la Fédération a voté et mis en place une nouvelle identité graphique et a décidé de communiquer avec un nouveau nom plus impactant : "Communes forestières France". Cette nouvelle étape montre l'engagement collectif auprès des territoires.

Suite aux élections municipales, il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués titulaire et suppléant pour être représenté dans les différences instances de l'organisation. Les délégués peuvent siéger dans les différentes assemblées générales voir s'impliquer dans des représentations après élection au sein de chaque niveau d'organisation.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260623-48_2026-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de :

- **DÉSIGNER** en qualité de référent titulaire, M. Adrien PHILIPPE et en qualité de référent suppléant, M. Laurent PHILIPPE
- M. le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa transmission aux Collectivités Forestières du Morbihan

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2026

Le Maire
Laurent BOUKANBIA

MAIRIE DE LIGNOL (MORBIHAN)

Le secrétaire de séance
Adélie HATOUM